



# Album de famille



**Politique familiale**  
**Municipalité amie des aînés**

2<sup>e</sup> génération

## La famille comme projet collectif

Madame, monsieur,

C'est avec une grande fierté que le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter notre nouvelle politique familiale. Cette deuxième génération revisitée de notre politique familiale inclut notamment la démarche *Municipalité amies des aînés*.

En effet, notre administration a clairement exprimé sa volonté de reconnaître les aînés comme membres à part entière de la famille saint-philippienne. Cette politique de la famille et des aînés reflète les enjeux et les besoins de notre milieu et permet d'enraciner solidement le « Penser et agir famille » dans nos pratiques. Le plan d'action qui accompagne cette nouvelle politique constitue également un outil privilégié pour appuyer, par des gestes concrets, l'administration municipale dans l'établissement de ses priorités d'intervention.

Les familles d'aujourd'hui évoluent rapidement et leurs réalités changent, tant dans leur composition que dans leur mode de vie. La Municipalité de Saint-Philippe tient compte de ce constat afin de contribuer, en collaboration avec les familles, les aînés et l'ensemble des acteurs, à leur offrir un environnement de qualité et des services répondant à leurs besoins.

Les bases sont maintenant établies. Il faut maintenant travailler ensemble à faire de Saint-Philippe une municipalité où la priorité est la famille.

**Lise Martin**, mairesse



Lise Martin





## Ça prend tout un village pour élever un enfant ...

Madame, monsieur,

À titre d'élue municipale, responsable des questions familiales et des aînés, je suis heureuse de présenter cette deuxième génération de notre *politique de la famille et des aînés*. Cette politique est certainement l'un des projets les plus stimulants et agréables auxquels j'ai participé.

Avant d'entreprendre la mise à jour de notre politique familiale et d'y inclure la démarche *Municipalité amie des aînés*, je me suis assurée d'associer à ce projet les forces vives du milieu pour que nous présentions une politique qui corresponde aux caractéristiques, aux valeurs et aux aspirations de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Ainsi, nous avons mis en place un comité formé de représentants du milieu et organisé des activités de consultation auprès des citoyens. Cette politique est la vôtre, puisqu'elle a été élaborée en collaboration avec la communauté.

Je suis très reconnaissante de l'enthousiasme avec lequel le comité de pilotage a répondu à l'appel et je remercie toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés au cours de cette démarche.

Bonne lecture !

**Sylvie Messier**, conseillère municipale

Responsable des questions familiales et des aînés



Sylvie Messier

## COMITÉ DE PILOTAGE

### REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

**Lise Martin**

Mairesse

**Sylvie Messier**

Membre du conseil municipal, responsable des questions familiales et des aînés

**Johanne Beaulac**

Membre du conseil municipal

**Jean-Claude Poissant**

Membre du conseil municipal

**Daniel Décary**

Directeur général

**Nicole Benjamin**

Directrice générale adjointe

**Marie-Josée Roy**

Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**François Rioux**

Directeur du Service du génie et des travaux publics



**Vasyl Gontar**

Urbaniste au Service de planification et de l'aménagement du territoire

**Marie-Ève Goulet**

Technicienne prévention incendie, Service de sécurité incendie

### PARTENAIRES ET ORGANISMES

**François Michaud**

Policier préventionniste, Régie intermunicipale de police Roussillon

**Cynthia Maheu**

Agente de promotion et de prévention à la santé publique – CSSS Jardins-Roussillon

**Magalie Rémillard**

Centre de la petite enfance Saint-Philippe

**Marc-André Baril**

Coordonnateur de la Maison des jeunes Au Repère

**Christian Komze**

Kateri en forme

**Diane Bédard et Pierre Comte**

Représentants du Café liberté 50

**Claire Legrand**

Club de l'Âge d'or

**Hélène Boyer, Rachel Samson, Nicole Simard et Louisa Provost**

Citoyennes engagées

## UNE DÉMARCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

Bien qu'il s'agisse d'une initiative de la Municipalité de Saint-Philippe, le projet d'une politique familiale et des aînés a été placé sous le signe de la participation du plus grand nombre de citoyens, afin d'élaborer une politique correspondant aux besoins des Saint-Philippiennes et des Saint-Philippiens.

Depuis 2008, date de la mise en place de la première politique familiale, Saint-Philippe multiplie les actions pour améliorer la qualité de vie de ses familles dans les champs d'intervention de l'administration municipale, du loisir et de la culture, de l'urbanisme, du transport, de l'environnement et de la santé et de la sécurité. Six ans plus tard, la Municipalité renouvelle sa politique familiale en y ajoutant le volet « aînés ». Les défis du vieillissement de la population sont immenses et le milieu doit identifier des pistes pour offrir aux aînés un environnement adapté à leurs besoins.

Dans ce contexte, la démarche *Municipalité amie des aînés* permettra de démontrer l'importance que nous accordons au vieillissement actif en permettant à nos aînés de continuer à mener une vie active sur tous les plans. Les aînés ont façonné et développé Saint-Philippe et ils ont joué un rôle prépondérant dans ce que notre milieu de vie est devenu.

Reconnaissant la contribution des familles et des aînés, la Municipalité de Saint-Philippe se dote d'une politique de la famille et des aînés, afin de se donner tous les outils nécessaires pour permettre aux familles et aux

aînés de jouir d'une qualité de vie exceptionnelle. La volonté du conseil municipal est donc de poursuivre dans la même direction que celle tracée par la première politique en soutenant les efforts nécessaires afin d'offrir aux familles et aux aînés un cadre de vie sécuritaire et répondant aux besoins de la communauté.





## Notre vision d'une municipalité amie des aînés

« Une société pour tous les âges afin de permettre aux générations actuelles et futures de personnes aînées de vivre dans un environnement favorisant le vieillissement actif, leur épanouissement, leur sécurité et l'optimisation de leurs aptitudes. »

- Source : orientations stratégiques de la mission Aînés. Ministère Famille et Aînés Québec



## LE VIEILLISSEMENT ACTIF, C'EST ...

**C'est maintenir et accroître la contribution économique, professionnelle et sociale des aînés à la société :**

- en favorisant l'implication citoyenne des aînés dans des activités de bénévolat;
- en faisant la promotion de saines habitudes de vie et du loisir actif pour maintenir leur santé globale à un degré optimal;
- en favorisant la participation active à la vie familiale, y compris l'aide à autrui et la possibilité de rester chez soi le plus longtemps possible, dans des conditions sécuritaires et sécurisantes.

**C'est permettre aux aînés de continuer à vivre dans une société qui leur offre les meilleures conditions d'épanouissement :**

- en luttant contre la maltraitance envers les aînés;
- en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale que vivent certains aînés;
- en luttant contre les préjugés, les stéréotypes, l'âgisme;
- en diffusant une meilleure information sur les services et programmes offerts aux aînés.



## PORTRAIT DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE SAINT-PHILIPPE

La réalisation d'un portrait de nos familles et de nos aînés est un passage incontournable pour réaliser une politique familiale. Ce travail permet d'avoir une meilleure compréhension de notre réalité, de nos forces et de nos défis en tant que communauté.

Le portrait a été réalisé principalement à l'aide des données du recensement de Statistique Canada réalisé en 2011.



## DÉMOGRAPHIE

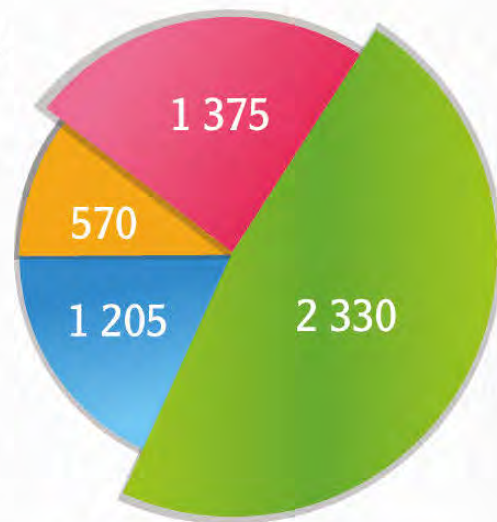
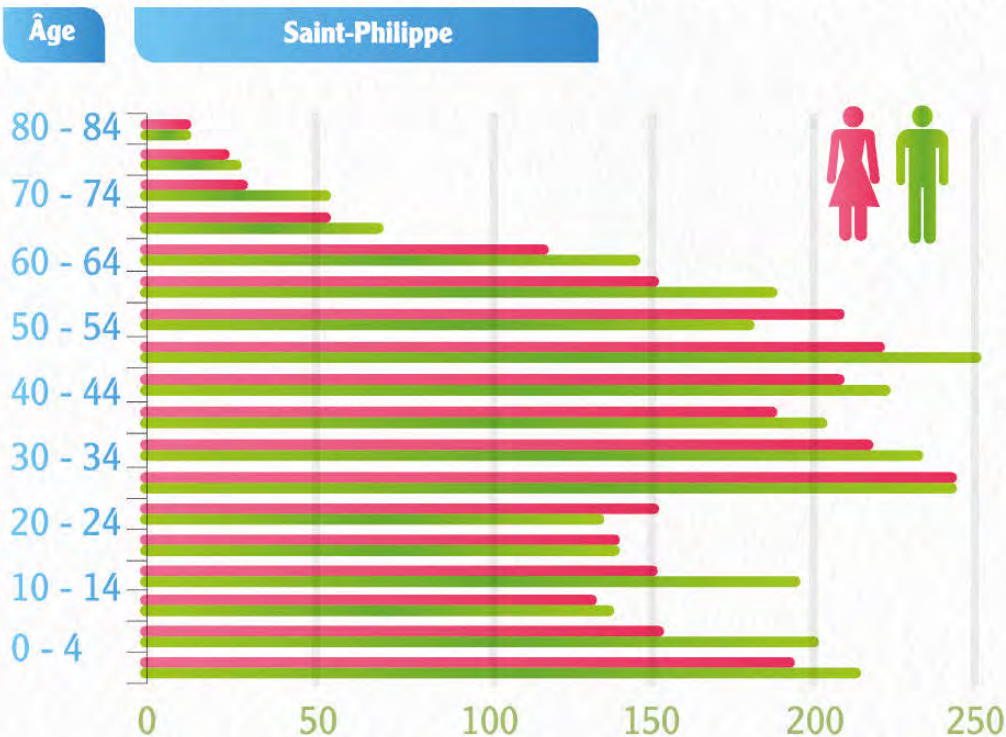
Croissance de la population de Saint-Philippe de 2001 à 2014



En 2011, Saint-Philippe comptait 5 480 habitants, une augmentation de 7,3% par rapport à 2006. Par ailleurs, le Service de planification et de l'aménagement du territoire prévoit, si la tendance de la croissance immobilière se maintient, que la population pourrait doubler d'ici 2021.

## Répartition de la population par tranches d'âge, selon le sexe (2011)

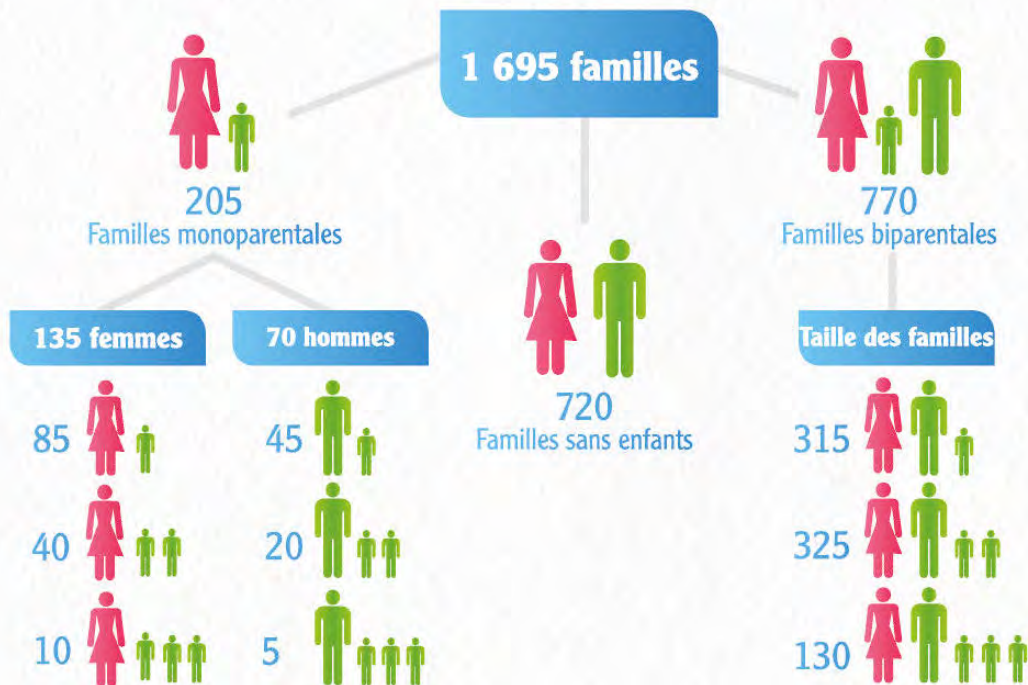
L'âge médian de la population de Saint-Philippe est de 38,3 ans, comparativement à 41,5 ans au Québec.



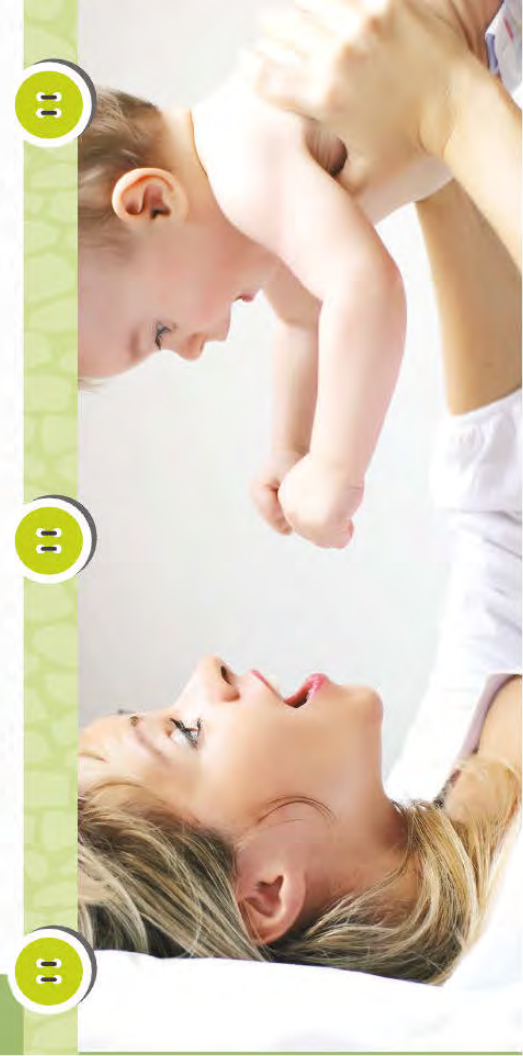
En ce qui a trait aux aînés, nous comptons 1 775 personnes de plus de 50 ans, soit près du tiers de la population totale. En revanche, les citoyens de 65 ans et plus ne représentent que 10 % de la population.



## Composition des familles



Il est à noter que, depuis 2011, le nombre de ménages est passé de 1 695 à 2 277.



## ÉCONOMIE ET QUALITÉ DE VIE

Le revenu médian des familles s'établissait en 2010 à 75 623 \$, soit un peu plus que le revenu médian provincial, qui était de 68 344 \$.

9,6 % des citoyens de Saint-Philippe ont un revenu sous le seuil de la pauvreté. La moyenne provinciale s'établit à 16,7 %.

Du côté des aînés, nous constatons que 18 % des aînés de Saint-Philippe vivent sous le seuil de la pauvreté.

Au cours de la période de 2001 à 2011, le taux de chômage a diminué considérablement parmi les citoyens de Saint-Philippe, passant de 6,6 % à 3,6 %.

## FAITS SAILLANTS ...

- Au cours de l'année 2012, 72 nouvelles naissances ont été répertoriées à Saint-Philippe; ce taux de natalité de 1,3 % est supérieur à celui du Québec, qui se situe à 1,07 %.
- Plus grand territoire de la MRC Roussillon, avec 61,88 m<sup>2</sup> de superficie, dont 92 % est zoné agricole.
- Saint-Philippe est un marché principalement de propriétaires. Sur un total de 2 105 logements privés, 92,4 % sont occupés par des propriétaires. Quelque 165 logements sont occupés par des locataires (7,6 %).
- Enfin, l'automobile demeure à 80 %, le principal moyen de déplacement des citoyens de Saint-Philippe pour se rendre au travail.



## MISSION DE LA POLITIQUE

La politique familiale et des aînés de Saint-Philippe entend favoriser la qualité de vie de ses familles et de ses aînés. Plus particulièrement, elle souhaite assurer une pleine intégration des nouvelles familles au tissu identitaire de la Municipalité, en plus d'améliorer la conciliation travail-famille de ses citoyens.

Nous souhaitons offrir à nos aînés un milieu de vie qui leur assure une pleine participation aux activités culturelles et aux loisirs, ainsi qu'à la vie démocratique de la communauté, et ce dans un environnement sécuritaire.

## LES FORCES DU MILIEU

Notre communauté est dotée d'un dynamisme certain, tonifié avec l'arrivée de nouvelles familles prêtes à contribuer au rayonnement de notre milieu. Il faut aussi souligner la volonté d'ouverture que nous manifestons depuis plusieurs années :

- ⓑ la qualité de vie du milieu grâce, entre autres choses, à des actions en saines habitudes de vie;
- ⓑ une relation ouverte entre le citoyen et l'appareil municipal;
- ⓑ le dynamisme du milieu;
- ⓑ la cohabitation de deux réalités, rurale et urbaine;
- ⓑ la diversité des ressources communautaires.

Enfin, notons que Saint-Philippe est un environnement paisible et sécuritaire pour toute la famille.

## NOS ORIENTATIONS

La Municipalité est naturellement l'ordre de gouvernement qui est le plus près des besoins des citoyens. Elle peut contribuer de façon significative à la qualité de vie des familles et des aînés dans les domaines des loisirs, de la culture, de l'urbanisme, de l'habitation, des travaux publics, du transport, de l'environnement, de la santé et de la sécurité publique, ainsi qu'en collaborant avec les organismes communautaires.

La politique familiale et des aînés de Saint-Philippe est développée autour de six grands principes directeurs.

### **1. La reconnaissance des familles et des aînés**

La Municipalité valorise le rôle de la famille dans la transmission des valeurs. Elle prend en considération les réalités familiales en mouvance et le vieillissement actif des aînés.

### **2. Le « réflexe familles et aînés » en tant que cadre de référence et d'intervention municipale**

Ce principe directeur se traduit par une ouverture à l'ensemble des réalités vécues par nos familles et nos aînés. La Municipalité doit s'assurer sur une base quotidienne de la cohérence de ses interventions auprès des familles et des aînés.

### **3. L'inclusion et l'accessibilité des familles et des aînés**

La Municipalité tend à réduire les contraintes dans l'offre de services et dans l'accès aux ressources collectives. L'accessibilité universelle doit être favorisée, afin d'assurer la pleine participation des familles et des aînés dans la collectivité.

### **4. La mobilisation des familles et des aînés**

La Municipalité reconnaît le potentiel et la compétence des familles et des aînés à contribuer activement au développement et au dynamisme de la communauté.

### **5. L'adoption de saines habitudes de vie**

La Municipalité contribue à favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation, par la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

### **6. La communication et l'information**

La Municipalité reconnaît l'importance de faciliter l'accès des familles et des aînés à une information adaptée à leurs réalités et contraintes.



## DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

« La famille, premier lieu de vie des personnes, est le lieu privilégié de la transmission de la vie et des valeurs, tel le respect de soi et des autres et de l'environnement. Dans l'exercice de ses fonctions, elle vise le développement et la stabilité affective et matérielle de ses membres. Enfants, adultes et aînés y sont unis par des liens multiples qui s'expriment tout au long d'une vie. »

## LES CHAMPS D'ACTION

La Municipalité de Saint-Philippe s'inscrit ainsi dans une dynamique de mise à jour de sa première politique, en priorisant des actions dans six (6) champs d'action spécifique :

- transport et mobilité;
- aménagement du milieu de vie;
- vie sociale et relations avec les familles et les aînés;
- loisirs et culture;
- sécurité;
- administration municipale et suivi de la politique familiale municipale.



# PLAN D'ACTION

## 1. TRANSPORT ET MOBILITÉ

La Municipalité de Saint-Philippe entend faciliter les déplacements de ses familles et de ses aînés, en agissant plus spécifiquement sur deux (2) grands thèmes.

### **Assurer une meilleure connaissance des services de transport :**

- diffuser les différents services de transport offerts dans la région;
- tenir des événements de découverte des services de transport collectif.

### **Offrir une option à l'automobile :**

- travailler en collaboration avec le CIT afin de bonifier l'offre de services sur le territoire;
- diffuser les services de transport collectif;
- organiser des activités de sensibilisation à la sécurité à vélo et du transport actif;
- établir des ententes de services de livraison avec les commerçants locaux.

## 2. AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE

La Municipalité de Saint-Philippe souhaite vivement rendre le milieu plus attrayant pour susciter dans un premier temps l'arrivée de nouvelles familles et, dans un second temps, maintenir chez eux nos aînés et nos familles. Huit (8) objectifs ont été déterminés afin d'y répondre.

### **Augmenter le nombre de logements accessibles :**

- favoriser la mise en place de mesures réglementaires appropriées à la construction de logements et de logements sociaux.

### **Favoriser le maintien des aînés en perte d'autonomie dans la communauté :**

- favoriser l'implantation d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie;
- soutenir la mise en place d'une cuisine collective;
- faire connaître les différents programmes de soutien offerts aux aînés.

### **Favoriser le maintien des aînés à domicile :**

- informer les aînés sur les services offerts aux Habitations La Gaillarde;
- simplifier la réglementation et diffuser de l'information sur les maisons intergénérationnelles.



### **Attirer de nouvelles familles :**

- favoriser l'implantation de garderies et d'une nouvelle école primaire;
- poursuivre la requalification des anciens secteurs par la construction de maisons accessibles aux premiers acheteurs;
- diffuser les efforts des commerçants dans la mise en valeur des services offerts aux familles.

### **Mettre en valeur un environnement favorable aux saines habitudes de vie :**

- interdire la vente de boissons énergisantes dans les édifices et sur les terrains municipaux;
- inclure une activité de jardinage dans le cadre du camp de jour.

### **Favoriser le déplacement actif :**

- élaborer un nouveau plan directeur des sentiers multifonctionnels, en identifiant les segments à relier;
- déneiger les sentiers multifonctionnels;
- ajouter du mobilier urbain et des pompes à vélo sur les sentiers multifonctionnels;
- établir une connexion entre notre piste cyclable et le réseau menant à la Route verte;
- évaluer la possibilité d'implanter un projet de vélos communautaires;
- bonifier l'aménagement des abribus afin d'en faciliter l'accès.

### **Améliorer les infrastructures :**

- évaluer la possibilité de construire un bâtiment adjacent à la patinoire;
- doter la Municipalité d'un centre multifonctionnel.

### **Valoriser l'environnement auprès des familles :**

- poursuivre le nettoyage communautaire des berges;
- poursuivre la promotion de la récupération des piles, du compostage domestique, de l'herbicyclage et des collecteurs d'eau;
- sensibiliser les citoyens à l'importance d'un mode de consommation écoresponsable;
- donner aux citoyens un accès à la rivière;
- réaménager le parc aux Oiseaux;
- démarrer le projet « une naissance, un arbre »;
- poursuivre la tenue du concours Maisons fleuries.



### 3. VIE SOCIALE ET RELATIONS AVEC LA FAMILLE ET LES AÎNÉS

La Municipalité de Saint-Philippe considère qu'il est important d'entretenir et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté. Quatre (4) objectifs ont été identifiés.

#### **Soutenir le partenariat entre les organismes du milieu :**

- organiser une rencontre biannuelle entre les organismes et les partenaires du milieu.

#### **Promouvoir la participation citoyenne des familles et des aînés :**

- maintenir les activités de reconnaissance des bénévoles;
- faire place aux organismes lors des événements municipaux;
- faire connaître les besoins en bénévolat des organismes et de la Municipalité.

#### **Soutenir l'organisation d'événements qui favorisent le rassemblement de la communauté :**

- poursuivre les activités suivantes : Semaine de la municipalité, Fête nationale, Halloween, fête de Noël, Semaine de la littérature, Journées de la culture;
- organiser la Marche des enfants dans le cadre de la Journée internationale des enfants;
- réaliser un Salon des aînés annuellement;
- implanter le programme Troc-tes-Trucs;

- instaurer des 5 à 7 communautaires de troc de services;
- souligner la Semaine québécoise des familles et la Journée internationale des aînés;
- organiser une soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants une fois l'an.

#### **Offrir des services d'aide :**

- développer un projet de coopérative jeunesse de services au niveau local;
- répertorier les différents services d'aide à domicile;
- promouvoir et maintenir un point de chute pour Bonne Boîte, Bonne Bouffe.





## 4. LOISIRS ET CULTURE

La Municipalité de Saint-Philippe veut renforcer l'offre et l'accessibilité des services de loisirs et de culture. Afin d'y répondre, la Municipalité a identifié ces objectifs.

### **Améliorer les aires de jeux dans les parcs :**

- aménager un skate park;
- installer un module de jeux pour les personnes avec limitations;
- installer des modules d'entraînement avec anneau de marche, au parc Gérard-Laframboise, sous la supervision d'un professionnel;
- valider la possibilité d'offrir le Wi-Fi au parc Gérard-Laframboise.

### **Bonifier les activités offertes :**

- consolider les activités hors les murs de la bibliothèque;
- poursuivre la tenue des soirées actives dans les parcs;
- diversifier l'offre d'activités pour les 7 à 12 ans et poursuivre la tenue de l'activité danse des jeunes.

### **Bonifier l'accessibilité à des services de loisirs et de culture :**

- offrir, lorsque c'est possible, un service de halte-garderie lors des activités de la programmation loisirs;
- intégrer à la programmation des activités parents-enfants;
- promouvoir le service de livraison de livres à domicile offert par la bibliothèque;

- maintenir une tarification abordable aux activités, en plus d'offrir un rabais familial;
- ajouter des heures d'ouverture à la bibliothèque ainsi que des activités spéciales lors des journées pédagogiques;
- offrir certains cours lors des journées pédagogiques;
- offrir le programme d'ateliers « Muscler vos méninges »;
- faire la promotion du Guide de référence pour personnes handicapées;
- ajouter des boîtes de livres en cavale;
- implanter le projet de tente à lire dans les parcs;
- promouvoir le service en ligne et les ressources électroniques de la bibliothèque;
- soutenir les projets culturels de la communauté;
- développer le projet de lecture aux aînés.

### **Intégrer des mesures qui favorisent les saines habitudes de vie dans les activités :**

- maintenir à jour une collection de livres en lien avec les saines habitudes de vie;
- bonifier l'offre alimentaire à prix abordable lors des activités;
- offrir des conférences sur des thèmes liés à la santé;
- évaluer la possibilité d'offrir un service de maraîcher avec les producteurs locaux.



## 5. SÉCURITÉ

La volonté de la Municipalité est de permettre aux familles et aux aînés de vivre dans un environnement sécuritaire. Voici les objectifs visés.

### Renforcer la sécurité des aînés et des familles :

- diffuser le plan d'information en prévention des incendies adapté aux familles et aux aînés;
- promouvoir l'inscription au programme d'aide à l'évacuation d'urgence destiné aux clientèles vulnérables;
- offrir conseils et aides diverses sur toute situation touchant la sécurité incendie à la maison;
- organiser des ateliers sur des thèmes liés à la sécurité des aînés;
- faire connaître l'existence du programme PAIR;
- s'assurer de l'application d'un programme annuel d'inspection et de vérification des normes;
- réaliser des visites préventives auprès des clientèles vulnérables;
- appliquer le plan régional de mesures d'urgence;
- faire la promotion de la ligne contre l'abus fait aux aînés;
- équiper les bâtiments d'un défibrillateur, former les employés et les citoyens à son utilisation;

- améliorer l'éclairage des sentiers multifonctionnels et des parcs;
- remplacer les lampadaires de type domestique sur le domaine public par un éclairage conventionnel;
- maintenir le comité de circulation.

### Faciliter la diffusion d'informations en matière de sécurité :

- poursuivre la campagne de prévention pour les avertisseurs de fumée;
- sensibiliser les citoyens au danger causé par les émissions de monoxyde de carbone;
- poursuivre la Grande évacuation lors de la semaine de prévention des incendies;
- faire connaître l'existence du service Info-Santé 8-1-1.



## 6. ADMINISTRATION MUNICIPALE ET SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

La Municipalité de Saint-Philippe veut consolider son rôle de leader au sein de la communauté, et plus particulièrement sur les questions des familles et des aînés, en se préoccupant de trois grands objectifs.

### Renforcer les moyens de communication avec les aînés et les familles :

- procéder à la refonte du site internet de la municipalité;
- ajouter différents outils de communication (calendrier, infolettre);
- créer des sections spécifiques pour les familles et pour les aînés sur le site internet;
- poursuivre la distribution de pochettes de bienvenue aux nouvelles familles (formats papier et électronique).

### Maintenir le « Penser et agir famille » dans l'ensemble des décisions, projets et politiques municipales :

- rester à l'affût des nouveautés en matière de politique familiale municipale et de démarche *Municipalité amie des aînés*;
- assurer une présence et un appui au Carrefour action municipale et famille;
- faire valoir les besoins et les réalités de milieu rural auprès des instances ministérielles;
- obtenir l'accréditation « Municipalité amie des enfants ».

### Assurer les suivis de la Politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés par le conseil municipal :

- maintenir la présence d'un élu responsable des questions familles et aînés;
- mettre en place le comité de suivi;
- conférer au comité de suivi la responsabilité de remettre annuellement un rapport au conseil municipal sur ses recommandations d'actions.



## REMERCIEMENTS ET CONCLUSION

La Municipalité de Saint-Philippe souhaite remercier sincèrement tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de cette politique familiale, en particulier les membres bénévoles qui ont formé le comité de pilotage.

Merci au Carrefour action municipale et famille pour son soutien durant toute la démarche, plus particulièrement à madame Isabelle Lizée, directrice adjointe, qui a su donner des mots à cette politique afin qu'elle soit à notre image.

Soulignons enfin que la Municipalité de Saint-Philippe a bénéficié d'un soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux pour réaliser cette démarche.

Du conseil municipal aux employés municipaux, en passant par les organismes du milieu et le monde des affaires, tous ensemble, nous sommes appelés à mettre l'épaule à la roue afin de faire de Saint-Philippe un milieu où il fait bon vivre en famille. Dans un tel contexte, la Municipalité reconnaît sa responsabilité et exerce son rôle de chef de file dans la communauté. L'effort combiné des familles, des aînés et de la Municipalité assurera le succès de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés, et confirmera l'enracinement d'une culture « famille et aînés » dans notre communauté.

